

Neal B. Keating

*Le Cambodge est la terre de 24 peuples autochtones différents qui parlent des langues mon-khmer ou austronésiennes<sup>1</sup>. Jusqu'en 2014, les termes « peuples autochtones » n'avaient pas été bien adoptés au Cambodge dans la législation comme dans les media. Plus couramment, ces peuples sont désignés comme « minorités ethniques » ou comme « minorités ethniques autochtones ».<sup>2</sup> Ils vivent principalement dans les six provinces du nord-est de Ratanakiri, de Mondulakiri, de Stung Treng, de Kratie, de Preah Vihear et de Kampong Thom, mais des communautés autochtones se trouvent aussi dans neuf autres provinces. Avec une population estimée entre 200.000 et 400.000 personnes, ils constituent entre 1 et 2 % de la population totale, quoiqu'ils ne soient pas clairement distingués dans le recensement national.*

*La Constitution de 1993 garantit les mêmes droits « quels que soient la race, la couleur, le sexe, la langue et les croyances religieuses » ou d'autres différences à tous les citoyens. La législation nationale et les politiques menées reconnaissent les peuples autochtones et leurs droits.<sup>3</sup> La réglementation de 2009 sur les droits des Autochtones au Cambodge est la plus progressiste de celles des pays de l'Asie du sud-est continentale.<sup>4</sup> Cependant, le principal problème reste celui du manque d'application ; les peuples autochtones continuent de voir leurs terres et leurs forêts saisies au profit de grandes compagnies commerciales grâce à des concessions garanties par l'État.<sup>5</sup>*

---

<sup>1</sup> Les estimations du chiffre de leur population varient parce que différents auteurs marquent différemment les frontières linguistiques. Cf. les précédentes éditions d' *Indigenous World* ainsi que « Groupes autochtones au Cambodge, 2014 : « An Updated Situation (une mise à jour de la situation) par Frédéric Bourdier (publié par Asia Indigenous Peoples Pact). Le terme Autochtones (*Indigenous*) est, dans le texte anglais, écrit avec une majuscule pour montrer qu'il est de plus en plus utilisé comme nom propre plutôt que comme un adjectif. (Nous respecterons ce choix dans la traduction par l'emploi d' « Autochtone », note de la traductrice)

<sup>2</sup> Le nom khmer officiel des Autochtones – *chuncheaat dacem pheak tech-* est littéralement traduit par "minorité ethnique originelle"

<sup>3</sup> Cf. les lois cambodgiennes : de 2001 sur la terre : NS/RKM/08022/016, sur les forêts : NS/RKM/0802/016. La législation de 2009 concernant les peuples autochtones comporte : "une politique nationale de développement des peuples autochtones" préparée par le ministère du développement rural, un décret sur les procédures d'enregistrement de la terre des communautés autochtones (n°83 ANK/BK), l'une et l'autre approuvés par le Conseil des ministres du 24 avril 2009 et une "circulaire du ministère du développement rural sur les procédures et les méthodes de mise en œuvre de la politique nationale de développement et d'identification des communautés autochtones", approuvée le 22 juillet 2009. Une autre circulaire du ministère de l'intérieur et du ministère de la gestion de la terre, de la planification urbaine et de la construction et une "circulaire interministérielle sur les mesures intérimaires de protection des terres autochtones ont été demandées pour accorder des titres de propriété collectifs en attendant que le processus de titularisation des terres soit achevé ».

<sup>4</sup> Quoique ce soit beaucoup dire. Tous les autres pays (Viet Nam, Thaïlande, Myanmar et Laos) persistent dans l'affirmation courante selon laquelle il n'y a pas d'autochtones dans leur pays ou bien que tout le monde est autochtone. Dans tous les cas, le résultat est le même : il n'y a aucune reconnaissance des droits autochtones. Que le Cambodge reconnaisse l'existence des Autochtones est un progrès mais c'est une reconnaissance très limitée qui ne se conforme pas aux règles du droit international, selon le Rapporteur spécial de l'ONU. Ce point est discuté dans Keating N.B. "Kuy Alterities : The Struggle to Conceptualize and Claim Indigenous Land Rights in Neoliberal Cambodia" *Asia Pacific Viewpoint* 54(3), pp. 309-322, 2013

<sup>5</sup> Une ONG, "Global Witness", a largement démontré les pratiques de l'État cambodgien sur les concessions de terres qui concernent l'exploitation du bois, les plantations, l'extraction minière et la spéculation foncière.

*Le gouvernement cambodgien a ratifié les principales Conventions sur les droits de l'homme y compris la Convention internationale sur l'élimination de la discrimination raciale. En 2007 il a soutenu l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones mais n'a toujours pas ratifié la Convention 169 de l'OIT.*



## **La Révision périodique universelle du Conseil des droits de l'homme appliquée au Cambodge**

Le 28 janvier 2014, le Cambodge a été soumis à la deuxième session de la Révision périodique universelle menée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Dans sa présentation au groupe de travail, la délégation cambodgienne a affirmé l'existence de politiques et de lois cambodgiennes reconnaissant les droits fonciers des Autochtones. Elle a aussi affirmé que l'État est engagé dans des « consultations » avec les communautés autochtones au sujet de leurs terres mais n'a fait aucune mention de la recherche de leur consentement libre, préalable et informé sur les projets de développement qui affectent ces terres.<sup>6</sup> Il existe une abondante littérature sur les pratiques de l'État cambodgien et des grandes compagnies pour déposséder les

---

<sup>6</sup> Cf. paragraphe 13, du document ONU A/HRC/26/16. Rapport du groupe de travail de la révision périodique universelle - Cambodge

Autochtones de leurs terres.<sup>7</sup> La « consultation » (quand elle est faite) consiste, habituellement, en un « à prendre ou à laisser » accompagné de menaces.

### **La Conférence mondiale sur les peuples autochtones**

Un seul délégué du mouvement des peuples autochtones du Cambodge put assister à la Conférence mondiale qui s'est tenu à New York en septembre 2014. Comme beaucoup d'autres militants autochtones il rentra chez lui désappointé par l'absence d'engagements des États à mieux reconnaître, promouvoir et protéger leurs droits. Le gouvernement cambodgien n'a pas participé à cette conférence, son ambassadeur a refusé de rencontrer le délégué et, par son secrétariat, a fait savoir que l'ambassade était trop surchargée pour participer à cette conférence. Ce qu'il sera fait de son résultat, au Cambodge, n'est pas du tout clair.

**Les peuples autochtones du Cambodge participent à l'IFC** (International Finance Corporation, Membre du Groupe de la Banque mondiale, IFC est la plus importante institution mondiale d'aide au développement)

En 2014, une avancée constructive du mouvement pour les droits des Autochtones au Cambodge fut le développement d'une nouvelle politique pour stopper, ou au moins ralentir, l'accaparement rampant des terres qui avait tant marqué le nord-est du pays depuis les années 1990. Plutôt que de se placer, sur le terrain moral, pour que le gouvernement applique les lois et les décisions déjà prises, cette nouvelle politique consiste à contourner une absence de réponse du gouvernement et à chercher la solution auprès de ceux qui financent les compagnies accapareuses de terres. Ces financiers tiennent à conserver leur bonne image d'adhérents aux principes des droits de l'homme ; dans le cas présent, il s'agit de l' International Finance Corporation (IFC), bras financier privé de la Banque mondiale. Cette politique s'est développée par la collaboration entre Autochtones, leurs organisations et plusieurs ONG.<sup>8</sup> En février 2014, les ONG et les « organisations des peuples autochtones » (*Indigenous Peoples'organizations, IPOs*) déposèrent une plainte au nom de 17 communautés autochtones contre le « chien de garde » de IFC, le « Conseiller médiateur » (*Compliance Advisor Ombudsman*) au sujet du financement par IFC de la Compagnie Hoang Anh Gia Lai responsable de l'accaparement de dizaines de milliers d'hectares de terres et forêts autochtones dans la province de Ratanakiri dont beaucoup sont en cours de défrichement, ou ont déjà été défrichés pour les transformer en plantations de caoutchouc<sup>9</sup>. Ces saisies de terres se sont faites sans le consentement préalable, libre et informé des communautés concernées et n'ont comporté aucune compensation satisfaisante. La plainte jette une lumière sur les complications du financement international qu'affrontent les ONG autochtones quand elles revendiquent leurs droits sur leurs terres, ressources et territoires traditionnels. Les structures financières décrites dans la plainte viennent à l'appui d'informations récentes selon lesquelles l'accaparement des terres au Cambodge a plus à voir avec le blanchiment d'argent

---

<sup>7</sup> Ceci concerne toutes les entrées sur le Cambodge dans les éditions précédentes d'*Indigenous World (Monde autochtone)*. Bourdier (2014) donne un bon exposé de la situation (voir note n°1 ci-dessus)

<sup>8</sup> Ceci inclut les communautés autochtones de Tampuan, Jarai, Kachok et Kreung, les minorités ethniques des Lao, des Vietnamiens et des Khmer, les ONG Global Witness, Equitable Cambodia et Inclusive Development International, l'Association des jeunes autochtones du Cambodge, les membres actifs des Droits autochtones et de l'Association des Hautes Terres IPOs. Voir <http://www.inclusive.development.net/Cambodia-and-laos-hagl-rubber-plantations>

<sup>9</sup> Cf. <http://www.globalwitness.org/rubberbarons/>; accessible le 13 février 2015

qu'avec la simple capture de ressources.<sup>10</sup> Il est probable que ce cas se reproduit ailleurs en Asie du sud-est, si ce n'est dans le monde entier.<sup>11</sup>

Dans la plainte le mécanisme est ainsi décrit : durant la première décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle, IFC a investi approximativement 27 millions de dollars US dans un fonds d'actions géré par le Dragon Capital Group Ltd (DCGL) qui se décrit comme « une groupe d'investissement intégré » dont les bureaux sont au Viet Nam mais dont l'exécutif est britannique. Ce fonds est connu comme le fonds d'investissements « Vietnamese Enterprise Investments Ltd. (VEIL) » que le Dragon Capital Group (DCGL) décrit comme le « 'meneur du troupeau' ...d'une société des îles Cayman, inscrite à la bourse irlandaise ». <sup>12</sup> Le capital de DCGL/VEIL a été investi dans la compagnie HAGL (Hoang Anh Gia Lai) qui l'a utilisé pour financer les opérations de la province de Ratanakiri menées par environ sept de ses filiales. On commença alors à passer au bulldozer les terres autochtones, à abattre les forêts et à développer les plantations de caoutchouc. On peut décrire l'arrangement financier comme un montage de quatre parties d' échelles différentes : IFC/DCGL/HAGL/filiales d'HAGL ou, si l'on veut prendre une autre image, comme une poupée russe avec IFC sur la couche extérieure, les filiales et les bulldozers au cœur. Mais **ce qui facilite ce montage est le rôle principal joué par l'État cambodgien en garantissant à HAGL des concessions de terres, estimées à plus de 40.000 ha.**

L'énoncé de la plainte décrit les dommages subis par 17 communautés, suite à cette massive injection de capital. Le premier de tous est la perte des terres collectives. Leur transformation en plantations de caoutchouc a signifié la déforestation, la perte de la biodiversité et la pollution des sources d'eau. Cette dépossession territoriale a eu de graves conséquences sur les moyens d'existence des populations, a brisé la scolarisation des enfants, limité les pratiques religieuses, déclenché une insécurité alimentaire et, en général, a détruit les espoirs d'avenir des enfants. En bref, ces résultats sont contraires à la mission attribuée à la Banque mondiale de « réduire la pauvreté ».<sup>13</sup>

A la fin de 2014, le « conseiller médiateur » de l'IFC est intervenu en faveur des communautés autochtones qui sont parties civiles dans la plainte ; des négociations entre elles et la compagnie Hoang Anh Gia Lai sont prévues pour le premier semestre de 2015. Les ONG et les organisations des peuples autochtones, qui avaient aidé les communautés dans la rédaction de leur plainte, les appuient maintenant dans la préparation des négociations. Les communautés espèrent récupérer leurs terres, y compris celles qui ont été transformées en plantations de caoutchouc. Le groupe Hoang aurait accepté un arrêt temporaire des défrichements (jusqu'à juin 2015).

Si les négociations aboutissaient au résultat espéré par les communautés, cela constituerait une nouvelle phase dans le mouvement cambodgien pour les droits autochtones. Les autochtones trouveraient alors des réponses aux violations de leurs droits sur les terres au sein des circuits du capital financier qui pilotent les spoliations

---

<sup>10</sup> Le lien entre l'accaparement des terres au Cambodge et le blanchiment d'argent en Asie est montré dans Baird I.G. "The Global Land Grab Meta-Narrative, Asian Money Laundering and Elite Capture : Reconsidering the Cambodian Context, *Geopolitica*, 19 (2), pp.431-453, 2014

<sup>11</sup> Voir <http://www.globalwitness.org/campaigns/corruption/anonymous-companies>, accessible le 13 février 2013

<sup>12</sup> Voir <http://www.dragoncapital.com/dragon-capital-funds/vietnam-enterprise-investments-limited>; accessible le 13 février 2013

<sup>13</sup> Une évaluation du respect des droits de l'homme est conduite par Inclusive Development International et Equitable Cambodia à partir des résultats de ces entreprises. A paraître dans : <http://www.inclusivedevelopment.net>

de terres, au lieu d'attendre que l'État ait la volonté politique de reconnaître et de protéger leurs droits fonciers.

L'autre grande compagnie vietnamienne engagée dans le développement des plantations de caoutchouc au Cambodge, le Vietnamese Rubber Group, semble aussi pratiquer cette politique.<sup>14</sup> Mais toutes les compagnies impliquées au Cambodge, dans la spoliation des terres, ne sont pas aussi sensibles à leur bonne image publique. Il semble que beaucoup d'entre elles préfèrent ne pas avoir d'image du tout.

*Neal B. Keating* est professeur associé en anthropologie de la State University de New York, Brockport. Ce chapitre a bénéficié de contributions des réseaux autochtones du Cambodge.

*Source : IWGIA The Indigenous World 2015  
Traduction par Simone Dreyfus-Gamelon, Présidente du GITPA*

---

<sup>14</sup> <http://www.globallwitness.org/librry/vietnam-rubberr-group-says-its-doors-are-now-open-people-affected-plantations-cambodia-and>; accessible le 13 février 2015